ESRP Masson-Timbaud

Technicien·ne Informatique de Proximité (TIP) ex TAI

RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE | PÔLE QUALIFIANT | FILIÈRE INFORMATIQUE | LIEN RNCP

Lieu Montreuil

Zone géographique Région Île-de-France

Durée de formation 2466 heures / 18 mois

Niveau niveau 4 / BAC

Période en entreprise 420 heures / 12 semaines

Effectif 14 places

Taux de réussite 96% de réussite en 2025*

Sessions de la formation

02/09/25 - 01/04/27

05/05/26 - 04/01/28

Le métier

Description

Le·la technicien·ne informatique de proximité accompagne l'utilisateur·rice dans l'usage quotidien de ses équipements numériques, en assurant un support technique et la maintenance des équipements réseaux de l'entreprise. Il·elle gère les demandes d'assistance et les incidents techniques, déploie les équipements, et veille à leur disponibilité et à leur sécurité. Il·elle intervient sur les infrastructures réseaux et les solutions hébergées dans le cloud.

Tous les secteurs d'activités sont concernés : Entreprise de services du numérique (ESN) - Direction des systèmes d'information (DSI) - Petites et Moyennes Entreprises (PME) / Petites et Moyennes Industries / Très Petites Entreprises (TPE) - Collectivité territoriale ou service public

Intitulé des postes

Technicien·ne d'assistance en informatique - technicien·ne de maintenance en informatique - technicien·ne de déploiement - technicien·ne d'assistance en clientèle - technicien·ne Helpdesk - technicien·ne assistance utilisateur - technicien·ne support en informatique

Aspects fonctionnels

État de santé stabilisé. Un essai fonctionnel d'une demi-journée en présence du·de la formateur·rice et d'un·e ergonome est possible.

Codes ROME

I1401 - Maintenance informatique et bureautique

La formation

Objectifs

Mettre en service des équipements numériques - Assurer le support utilisateur - Intervenir sur les éléments de l'infrastructure

Prérequis

Sans prérequis, niveau conseillé :

Français niveau B1 (exprimer un fait ou une opinion à l'oral et l'écrit)

Mathématiques niveau 2.1 (se repérer dans l'univers des nombres)

Bureautique niveau 3.1 (connaître les fonctions de base sur un ordinateur)

Tous nos prérequis se basent sur le référentiel Cléa, le CECRL ou le référentiel européen des compétences informatiques (e-CF).

Le programme

La formation se compose d'1 phase préparatoire, de 3 modules et de 2 périodes en entreprise. Le déroulé présenté ci-dessous peut varier en fonction du calendrier.

Phase préparatoire

Définition et évaluation du niveau des stagiaires en vue de réactiver et/ou d'acquérir les savoirs nécessaires à la formation. Créer une cohésion de groupe.

Module 1 - CCP 1 : Assurer le support utilisateur

- Gérer une demande ou un incident et assurer le suivi du parc
- Assister et accompagner l'utilisateur
- Diagnostiquer un incident technique ou applicatif

Période en entreprise 1

Module 2 - CCP 2 : Mettre en service des équipements numériques

- Préparer et déployer des équipements numériques

- Maintenir et assurer la disponibilité des équipements numériques
- Contribuer à la sécurité d'un équipement numérique et de ses données

Période en entreprise 2

Module 3 - CCP 3 : Intervenir sur les éléments de l'infrastructure

- Déployer et sécuriser les équipements réseaux
- Intervenir sur un annuaire Active Directory

L'apprentissage

La méthode d'apprentissage

Formation modulaire. Suivi individualisé, accompagnement personnalisé. Travaux pratiques. Activités de groupe. Mises en situation. Périodes en entreprise. Accompagnement spécifique concernant les pathologies dys. Dans certains cas, la durée de la formation peut être adaptée aux besoins de la personne.

Les moyens d'apprentissage

Chaque stagiaire se voit créer un compte informatique Office 365 comportant une adresse mail, un Onedrive, une suite bureautique. Nos salles sont équipées de vidéo-projecteurs et/ou de tableaux interactifs. Une veille technologique constante permet de maintenir les plateaux techniques d'apprentissage et d'examen au niveau de l'agrément (niveau RE).

L'équipe pluridisciplinaire

Une équipe pédagogique au quotidien (formateur·rice, conseiller·ère en insertion professionnelle) et une équipe médico-psycho-sociale en appui (infirmier·ère, assistant·e social·e, psychologue clinicien·ne, animateur·rice)

Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Tout au long de leurs parcours, la progression des stagiaires est évaluée au moyen de dossiers d'évaluation, adaptation de cas pratiques, contrôles de connaissances, mises en situations, questionnaires, entretiens de suivi et de bilan, etc.

Modalités de validation

L'ensemble des modules permet d'accéder au titre professionnel de niveau 4 (BAC) de technicien·ne informatique de proximité.

Le jury dispose des résultats de la mise en situation professionnelle, du livret des évaluations passées en cours de formation (ECF), du dossier professionnel (DP) et des conclusions de l'entretien final.

Des aménagements pour le passage de l'examen sont possibles sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation MDPH.

Le titre professionnel est composé de blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP). L'obtention du titre professionnel est sanctionnée par la validation de l'ensemble des CCP qui sont cumulables : c'est la capitalisation de CCP. Vous pouvez vous présenter aux CCP dans la limite de la durée de validité du titre.

Modalités et délais d'accès

Nos actions de formation sont ouvertes à toute personne reconnue RQTH de plus de 16 ans. Pour plus d'informations sur les modalités d'accès, cliquez ici. Pour plus d'informations sur l'obtention de la RQTH, cliquez là.
Entre l'obtention de la notification de décision d'orientation professionnelle et la date d'entrée en formation, le délai d'attente peut varier. Nous vous invitons à contacter le secrétariat de la formation qui vous intéresse pour avoir plus de renseignements.

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

La Sécurité sociale prend en charge l'ensemble des prestations (formation, transport...). En tant que stagiaire de la formation professionnelle, vous avez le droit à une rémunération. Pour en savoir plus, cliquez ici.

Passerelles

Les formations qui suivent sont accessibles en suite de parcours et possibles sous réserve d'une orientation de la MDPH.

- Technicien·ne supérieur·e systèmes et réseaux (TSSR)

Correspondance

La formation proposée par le certificateur ouvre la possibilité d'une correspondance avec la formation suivante :
Lien RNCP : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36440/

Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap. L'équipe médico-psycho-sociale assure une réponse adaptée aux problématiques des stagiaires, notamment sur l'adaptation des postes d'apprentissage. Cliquez ici pour en savoir plus.
Certificateur : ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion | Date d'enregistrement : 19-06-2025
* Sources : études internes 2025. Le taux de réussite est calculé sur les personnes s'étant présentées à l'examen.
Taux de présentation : 99% des personnes se sont présentées à l'examen.

Contact

S'inscrire pour une visite

01 44 67 10 88 / 01 48 18 22 44

Secrétariat filière informatique

01 44 67 11 01 - 01 48 18 57 89

esrp-idf-informatique@asso-croizat.org